

Violences conjugales et entreprises : quel rôle pour les élus du CSE ?

- I. Sensibiliser aux différentes formes de violences conjugales, y compris le contrôle coercitif et l'emprise, pour mieux comprendre leur impact sur les victimes et l'entreprise.**
- II. Clarifier les obligations légales des élus du CSE et des employeurs, tout en présentant les rôles et responsabilités des témoins salariés.**
- III. Proposer des outils pratiques pour repérer les signaux faibles, écouter sans juger et orienter efficacement les victimes vers des ressources adaptées.**
- IV. Inspirer une action collective pour intégrer la prévention des violences conjugales dans la culture de l'entreprise et renforcer le soutien aux salariés concernés.**